

Dix-sept ministres de l'écologie sur vingt-deux se sont préoccupé de l'acceptabilité sociale des éoliennes depuis vingt ans ; y aurait-il un problème ?

Paris le 10/05/2022

Les énergies renouvelables dont l'éolien terrestre est le symbole posent des problèmes d'acceptabilité sociale qui n'ont pas été résolus depuis 20 ans malgré les efforts de 17 ministres de l'écologie.

Utilisant une méthode dont l'échec est pourtant évident, le gouvernement vient de nommer une n-ième commission baptisée « Mission « flash » sur l'acceptabilité et les modalités du déploiement des énergies renouvelables.

Il semble ne pas avoir connaissance de tous le travaux parlementaires déjà effectués sur cette question.

Pourtant la conclusion est évidente. Vouloir imposer de forces des machines socialement inacceptables est une erreur. Le renforcement des sanctions, des menaces, des contraintes ou les modifications des lois qui protègent les associations conduira à nouveau à une impasse.

1	Dominique Voynet	01/12/1997	non évoqué	
2	Yves Cochet	23/01/2002	... un débat sur l'énergie sera organisé au Parlement. Pourquoi ne serait-il pas précédé par un débat public sur le sujet ? J'y suis d'autant plus favorable qu'il n'y a jamais eu un tel débat en France. On sait bien que, par le passé, les décisions énergétiques étaient parfois prises de manière assez confidentielle ; cela, l'opinion publique ne l'accepterait plus aujourd'hui. ...	séance au sénat du 23 janvier 2002
3	Roselyne Bachelot	05/05/2003	...la société dans son ensemble et en particulier les citoyens n'a pas été suffisamment associée au développement des énergies renouvelables. Leur déploiement dépendra de vous, de nous, de ceux qui soutiendront ou non les projets locaux. Un sondage réalisé en 2002 suggère que vous êtes d'autant plus favorables aux énergies renouvelables que vous y avez été directement confrontés...	5ème rencontre, consacrée à "Energies renouvelables, alternative ou complément ?" - Rennes (35)
4	Serge Lepeltier	30/09/2004	Création d'un comité national éolien pour "lever les blocages" à l'occasion de l'inauguration de quatre éoliennes en Picardie. ...Elles ont pourtant vu le jour en un temps record (2 ans), grâce à l'assentiment de la population et des élus.	inauguration d'un site éolien en picardie
5	Nelly Olin	16/05/2005	...les amendements qui ont proposé de supprimer ce plafond de 12 mégawatts, et d'établir des zones de développement éolien définies au plan local après une large concertation, sont positifs et doivent permettre une plus grande acceptation locale. Je peux vous dire, en tout cas, que j'interviendrai jusqu'au bout dans ce débat dans le sens d'un développement harmonieux, raisonné et concerté de l'éolien.	Clôture du Colloque du Syndicat des énergies renouvelables à Paris le 16 juin 2005
6	Jean Louis Borloo	26/02/2009	Le développement des éoliennes doit être réalisé de manière ordonnée, en évitant le mitage du territoire, de sorte à prévenir les atteintes aux paysages, au patrimoine et à la qualité de vie des riverains. Le gouvernement entend donc améliorer la planification territoriale du développement de l'énergie éolienne, et de favoriser la construction de parcs éoliens de taille plus importante qu'actuellement dans des zones préalablement identifiées...	circulaire administrative pour préparer les ZDE

7	Valérie Létard	23/06/2009	non évoqué	
8	Chantal Jouanno	05/10/2009	...avec le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, le schéma de développement des énergies renouvelables et les commissions que nous avons mises en place, le dispositif est suffisamment encadré pour garantir un développement équilibré tenant compte des monuments historiques.	débat au sénat - séance du 5 octobre 2009
9	Nathalie Kosciusko Morizet	01/02/2011	...Nous devons assurer un développement aussi harmonieux que possible, respectueux de la qualité de l'air, de l'impact paysager et des usages des sols, de la biodiversité, aussi. Chacune de nos filières renouvelables doit être exemplaire, y compris en matière de déchets, et j'y veillerai. C'est une question de principe, c'est aussi une question d'acceptabilité.	https://www.vie-publique.fr/discours/181225-declaration-de-mme-nathalie-kosciusko-morizet-ministre-de-lecologie-d
10	Nicole Bricq	05/06/2012	...Nicole Bricq a affirmé sa volonté de mettre le dialogue environnemental au même niveau que le dialogue social. Dans un entretien paru le même jour dans le journal Le Monde, elle a défendu le concept de « social écologie », qui consiste à vérifier l'acceptabilité sociale de chaque mesure décidée.	la ministre de l'écologie présente à la presse sa feuille de route
11	Delphine Batho	25/07/2013	...il faut que l'on puisse déployer la procédure de participation du public la plus importante à bon escient sur les projets qui sont les plus discutés ou les plus discutables ou qui nécessitent le plus un vrai débat démocratique approfondi en y consacrant le temps et les moyens nécessaires	Déclaration sur les principales étapes du processus de la modernisation du droit de l'environnement
12	Philippe Martin	02/07/2013	non évoqué	
13	Ségolène Royal	17/11/2015	...La loi de transition énergétique facilite l'investissement participatif et prévoit la possibilité pour les habitants d'un territoire de participer au capital et au financement de sociétés de projets pour les énergies renouvelables locales. J'ai vu, au cours des débats sur la loi, les difficultés d'acceptabilité des projets d'éoliennes. Je suis convaincue que la clé réside dans le développement de projets de territoire...	http://www.developpement-durable.gouv.fr
14	Brune Poirson	21/06/2017	non évoqué	
15	Sébastien Lecornu	18/01/2018	Les membres du groupe de travail ont fait le constat que les projets éoliens les mieux accueillis et qui connaissent les développements les plus aisés sont souvent ceux pour lesquels la période de « démarche privée » s'est déroulée sereinement. La présente mesure vise donc dans un premier temps à rédiger un « guide des bonnes pratiques » qui pourra éclairer chacune des parties prenantes aux projets éoliens sur les démarches à suivre, les informations à communiquer et les pratiques à éviter pour le développement d'un projet le plus paisible possible. Ce guide sera élaboré en collaboration avec les différentes administrations mais surtout avec les représentants d'élus et les développeurs éoliens.	présentation du plan de "libération" des énergies renouvelables, conclusion du groupe de travail éolien
16	Nicolas Hulot	14/02/2018	J'ai évoqué l'acceptabilité, mais gardons-nous de retomber dans l'excès. Nous sommes pris entre deux feux : d'une part, celui de l'acceptabilité des éoliennes et autres panneaux solaires pour les citoyens et, d'autre part, celui – que l'on perd parfois de vue – de l'urgence...Il faut donc faire de la pédagogie. Il a manqué à l'éolien, par exemple, une vision partagée à l'échelle nationale. Ce secteur s'est d'abord développé en dépit du bon sens, parce que personne n'y croyait vraiment et parce que la motivation était économique plus qu'énergétique. On proposait ainsi un revenu supplémentaire aux collectivités territoriales, ce qui a conduit à miter le paysage. Quoi qu'il en soit, si nous voulons réussir la transition énergétique et respecter nos obligations climatiques, il faudra aussi y mettre de la bonne volonté et faire de la pédagogie. Pour les projets qui ne sont pas encore validés, il faudra revitaliser la démocratie participative et élaborative en amont...	cession ordinaire 2017-2018 Audition de M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, de M. Sébastien Lecornu, secrétaire d'État, et de Mme Brune Poirson, secrétaire d'État

17	Emmanuelle Wargon	30/01/2019	<p>...Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a réuni l'ensemble des acteurs concernés pour établir le bilan de la mise en œuvre des dix propositions destinées à accélérer la concrétisation des projets et améliorer leur acceptabilité au niveau local.</p> <p>Construites en co-concertation avec les syndicats professionnels, des ONG, des représentants des collectivités territoriales et de l'État, les conclusions du groupe de travail « éolien » ont été adoptées le 18 janvier 2018 avec l'ambition d'accélérer le développement de l'éolien en France, tout en veillant à protéger la qualité de vie des Français et des paysages.</p>	présentation du plan de libération des énergies renouvelables par le Ministère de la Transition écologique et solidaire du bilan de la mise en œuvre des propositions du groupe de travail « éolien »
18	Christophe Béchu	17/06/2019	Je ne suis pas un grand fan de l'éolien, reconnaît Christophe Béchu. Il y a le coût du démantèlement, l'impact visuel... »	plan aggro Loire Angers présenté le 17 juin 2019
19	François de Rugy	26/06/2019	Je suis prêt à travailler sur les éléments permettant de renforcer l'acceptabilité sociale des énergies renouvelables en général et de l'éolien terrestre en particulier	https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2018-2019/deuxieme-seance-du-mercredi-26-juin-2019
20	Elisabeth Borne	19/12/2019	Elisabeth Borne et Emmanuelle Wargon ont réuni le 18 décembre le groupe de travail « pour un développement harmonieux de l'éolien », à l'occasion duquel ont été annoncées plusieurs mesures concrètes pour renforcer l'acceptabilité de l'énergie éolienne sur l'ensemble du territoire tout en maîtrisant les risques et les nuisances.	
21	Barbara Pompili	05/10/2021	Je veux le dire ici sans équivoque : ma mission, en tant que ministre de l'Energie, c'est de protéger les Français et de m'opposer aux projets inacceptables. Et malheureusement, il y en a eu et il y en a encore parfois, beaucoup moins... Bien sûr cela n'évitera pas les contentieux. Des cas litigieux, complexes, demeureront. Pour les traiter, je vous annonce que j'ai décidé de créer au sein de mon ministère, un "médiateur de l'éolien".	Présentation des nouvelles mesures pour un développement maîtrisé et responsable de l'éolien,
22	Bérandère Couillard	01/07/2022	non évoqué	

Contacts

Michel Faure

michel.faure@yahoo.fr

06 07 41 68 55

Jean-Louis Butré

contact@environnementdurable.net

06 80 99 38 08